



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

16-01-2015-01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 16 janvier 2015

Le seize janvier deux mil quinze à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes, BERT, ETCHART, PALIS, PEAN, et ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, HILLOU, LACOSTE-PEDELABORDE, DUCOS-DUCQ, SALLEFRANQUE et LETARGUA.

Pouvoirs : MME LOQUET a donné pouvoir à M. CAMDESSUS
MME BAZIARD a donné pouvoir à M. CLAVÉ
MME POHLER a donné pouvoir à M. LETARGUA

Secrétaire de séance élue : Mme Carine BERT

OBJET : TABLEAU DES EFFECTIFS – CRÉATION NOUVEL EMPLOI SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il lui appartient de fixer les effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Le Maire ajoute que l'emploi de secrétaire général de la mairie sera à pourvoir au 1er février 2015 en raison de la mutation, de l'agent qui l'occupe.

A l'occasion de ce remplacement et afin de garantir la continuité des services, il propose de compléter le tableau des emplois de la commune en créant un nouvel emploi de secrétaire général de la mairie dès le 12 janvier 2015

Le tableau des emplois serait complété comme suit, à compter du 12 janvier 2015 :

Emploi	Grade associé	Effectif budgétaire	Temps hebdomadaire moyen de travail
Secrétaire Général	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1	Temps complet (35 heures)

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire et précise que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Ainsi fait et délibéré à MONT, le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.
Le Maire,

Jacques CLAVÉ